cet énorme contraste, c'est à-dire à l'état de l'Eglise du dernier âge avant & après le concile de Trente, ne sera-t-on pas forcé de souscrire à ce que nous avons avancé, que dans l'Eglise, bien différente des institutions humaines. plus le dépérissement paroît extrême, plus le rétablissement est prochain? Tant le Ciel, fidele à ses promesses, veut encore signaler son bras dans leur execution. Rétablissement égal au dépérissement; en sorte que depuis la réforme de Trente, l'état de l'Eglise, à bien des égards, pourroit entrer en parallele avec l'état florissant de son premier âge, ou du moins avec une bonne partie de ce premier âge. Que ne dirions nous pas tout de nouveau, si ce vaste sujet ne fournissoir lui seul la matiere de bien des discours? Que de saints illustres, & dignes des temps apostoliques, n'at-on pas comptés, jusque dans l'âge où nous vivons? Que de fideles d'une haute vertu, d'une piété sincère, parfaits adorateurs en esprit & en vérité, rigides observateurs de tous les devoirs, émulateurs de tout bien, inébranlables au torrent de la perversion, & qui par l'exemple sur-tout fournissoient des pré-

ferv cont des des Die tain fiecl pard déli borr l'im pere décl prin que chr piét plus de chr me exa nér teig cha

1101

loi